se fille et courut chez M. Lainé, son directeur, 28, rue de Sévigné. Celui-ci l'envoya immédiatement prévenir M. de Mauroy, commissaire de police du quartier.

On brisa la cuvette, on mit la base du siphon à découvert, et l'on retrouva en effet une tête d'enfant nouveau-né. Cette tête, qui avait été sectionnée par un couteau, était horrible à voir: l'effort qui avait été fait pour la faire passer dans le siphon avait complètement détaché la peau, et la chair apparaissait sanguinolente.

Notre enquête

Nous avons vu M. de Mauroy, commissaire de police du quartier des Quinze-vingts.

— On ne sait pas encore, nous a-t-il dit, le nom de la misérable mère qui a décapité son enfant, mais il est à présumer qu'on le saura qu'elle soit du, *en dépit du mystère* qui plane sur cette affaire.

Mme Alexandre, la tenancière du chalet de nécessité du boulevard de la Contrescarpe, m'a donné certains détails qui permettront, je l'espère, de retrouver l'abominable mère. Celle-ci, qui est de taille élevée, mince, aux cheveux châtains, vêtue d'une robe et d'un collier, et coiffée d'un chapeau de paille noire garni de rouge, passe souvent, paraît-il, dans le rue de Charenton, à la hauteur de la rue Saint-Nicolas. Voilà déjà un point de repère.

En voici un autre: le mari de la femme assassin, *d'après* les déclarations de Mme Alexandre, serait un homme de haute taille, maigre et — particularité à retenir — aphone au point de ne pouvoir converser que par écrit. Cet homme occuperait, paraît-il, un emploi à la gare de Lyon. Il sera donc assez facile de le trouver, s'il existe réellement. Car, pour dire toute ma pensée, je ne crois pas à l'existence de ce mari. *S'il existait, en effet, comment admettre qu'il ne se soit pas aperçu de la grossesse de sa femme?*

J'ai de bonnes raisons de croire que la misérable mère a menti quand elle a raconté à la tenancière du chalet que son mari était très malade et qu'il occupait un emploi dans les bureaux de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée à moins que la *mémoire de Mme Alexandre* ait défailli.

En tout cas, il est à peu près certain que l'assassin a agi avec férocité et sang-froid. Il en fallait pour couper, aussi nettement que l'aurait un boucher, la tête d'un nouveau-né et pétrir pour ainsi dire cettetête, afin de la faire pénétrer dans le siphon, par l'étroite ouverture de la cuvette.

Et le corps de l'enfant, qu'en a-t-elle fait, la misérable? C'est en vain que j'ai procédé à de minutieuses recherches; je n'ai trouvé, au cours de mes investigations, qu'un journal tout ensanglanté et auquel adhérait encore un morceau de chair humaine de la grosseur d'une noisette et un cheveu très fin.

Ce journal a été trouvé sur le boulevard de la Contrescarpe, au pied d'un arbre, à quelques pas du second chalet de nécessité qui se trouve *Cet* ce boulevard. C'est un homme de dix-huit ans, M. Molet, qui a fait cette trouvaille.

Passant vers minuit, mercredi, sur le boulevard de la Contrescarpe, son attention fut attirée par les recherches auxquelles je faisais procéder dans les parages du chalet de Mme Alexandre. Il s'approcha et comprit à des bribes de conversation qu'il s'agissait d'un crime. Ayant poursuivi ses chemin, il trouva, un peu plus loin, le journal dont je viens de vous parler, et il me le porta aussitôt.

J'interrogeai la tenancière du deuxième chalet; elle ne se rappelle pas avoir reçu mercredi soir la visite d'une femme correspondant au signalement que j'ai pu donner. Il est donc à présumer que la mère assassin n'a pas pénétré dans le second chalet et qu'elle a simplement jeté au pied d'un arbre le journal dans lequel était enveloppé le petit lilie venait de se débarrasser.

Cet *exemplaire maculé, qui est à la Morgue* actuellement avec la tête mutilée du bébé constitue un indice insuffisant. Ce qu'il faut trouver maintenant, c'est la meurtrière qui nous dira ce qu'elle a fait de son enfant.

Et nous la découvrirons certainement dès que nous saurons si son mari est réellement employé à la gare de Lyon.

A la gare de Lyon

Nous nous sommes rendu, en quittant M. de Mauroy, au service de l'exploitation de la Compagnie P.-L.-M., où nous avons été reçus par le secrétaire de M. Picard, chef de l'exploitation.

— Je ne peux, nous a déclaré ce secrétaire, que vous répéter ce que j'ai dit à l'inspecteur de la sûreté qui vous a précédé dans mon bureau: il n'y a personne dans notre personnel, que je sache, qui réponde au signalement d'un homme grand, maigre, très malade et entièrement aphone.

Mais en s'adressant aux chefs des différents services, en consultant nos médecins, qui ont dû certainement donner leurs soins à cet employé *malade, s'il existe, on arrivera peut-être à découvrir* l'homme que l'on cherche.

Boulevard de la Contrescarpe

Pour terminer notre enquête, nous nous sommes rendu au chalet de Mme Alexandre. Celle-ci est une femme de cinquante ans, grisonnante. Elle est très émue du crime auquel son nom est mêlé et, *devant nous*, pour la centième fois, elle fait le récit des faits que l'on connaît.

Une marchande voisine du chalet, Mme Finot, a vu la misérable mère que Mme Alexandre lui a montrée en lui disant: « Voyez comme la maladie a ravagé cette pauvre femme. »

Mme Finot affirme qu'elle reconnaîtrait sûrement la « coquine » si elle la voyait passer.

La « coquine » passera-t-elle devant Mme Alexandre et Mme Finot? C'est peu probable. Il est à espérer néanmoins qu'on ne tardera pas à la découvrir.

L'AFFAIRE
de la catastrophe de Bouzey

Epinal, 28 mai. — Le jugement dans l'affaire de la catastrophe de Bouzey a été rendu ce matin, à huit heures.

Le tribunal estime que l'exploitation du réservoir et de la digue, telle qu'elle a été construite, ne présente pas les caractères d'une faute pénale, étant données les obligations légales qui réglementaient cette exploitation et les ordres ministériels qui ont toujours couvert les prévenus; qu'il n'est même pas établi à l'heure actuelle, étant donnée la diversité des théories scientifiques produites à l'audience, notamment celle de M. Maurice Lévy, que la montée de l'eau aux côtes élevées soit la cause directe de la catastrophe.

Le tribunal note que MM. Denys et Haussier, en remplissant le réservoir jusqu'à la cote normale de 371-90, n'ont fait que s'acquitter des charges de leurs fonctions, qu'on ne peut leur imputer ni imprudence, ni négligence, ni inattention.

Il en est de même en ce qui concerne les inspecteurs généraux Holtz et Henry. L'article 319 du code pénale ne saurait donc recevoir ici son application. En conséquence le tribunal renvoie MM. Henry, Holtz, Denys, Haussier et les renvois des fins de la plainte sans dépens.

L'affaire Grégoire

Paris, 28 mai. — Sept des jurés sur douze qui ont siégé dans l'affaire Grégoire viennent de signer un double recours en grâce: 1. Un recours en grâce en faveur de la fille Deshayes; 2. Un recours en grâce en faveur de la veuve Grégoire.

Jusqu'ici, aucun pourvoi en cassation n'a encore été formé au greffe criminel par les trois condamnés, mais il est certain que ces pourvois seront formés avant l'expiration des délais légaux.

Un employé qui tue son patron

Paris, 28 mai. — A Levallois, vers neuf heures, ce matin, un individu absolument de sang-froid se présentait au commissariat de M. Boutineau et, après avoir déclaré s'appeler Charles Mandar, et être âgé de 48 ans, racontait qu'il venait d'assassiner dans son fit son patron, M. Guimbal, marchand de vins et charbonnier, 31, rue Chapelet, à Levallois.

Comme il portait aux mains et sur ses vêtements des taches de sang, on l'arrêta.

Un agents, accompagnés du secrétaire du commissaire, se rendirent rue Chapelet et, arrivés là, trouvèrent Mme Guimbal causant avec des consommateurs et ne paraissant pas se douter qu'un crime venait d'être commis dans elle.

Elle accompagna les policiers dans la chambre de son mari, où un spectable horrible s'offrit à leurs yeux.

M. Guimbal, effectivement assassiné, gisait étendu sur son lit, le crâne fracturé en plusieurs endroits, baignant dans son sang.

Mandar interrogé sur les mobiles de son crime n'a manifesté aucun remords et s'est contenté de dire qu'il en voulait à M. Guimbal dont il était l'employé, sans vouloir faire connaître les motifs de sa haine.

M. Boutineau a consigné à sa disposition toutes les personnes qui se trouvaient dans l'établissement et a commencé une enquête.

LA GUERRE TURCO-GRECQUE

Londres, 28 mai, 10 h. 40. — La note de la Turquie en réponse à celle remise mardi dernier par les puissances, *n'est pas encore parvenue* ici ce matin. Il semble qu'il y a lieu de se tenir sur une extrême réserve au sujet des dispositions de la Porte. Assurément, il serait témoraire de penser que l'ensemble des questions visées par la note des puissances recevra une solution immédiate, mais, encore une fois, rien n'autorise a se laisser aller au pessimisme, *mieux vaut attendre les décisions, ce qui ne* peut tarder à se produire.

De même, rien n'est venu confirmer jusqu'à la désignation d'Ethem-pacha comme plénipotentiaire de la Turquie en vue des traités de paix.

Il est exact que la Grèce a adressé un mémorandum aux puissances pour protester contre la note turque du 15 mai concernant les conditions *de la paix. Ce document qui est fort long* a été remis hier, par les ministres de Grèce auprès des gouvernements de la fédération européenne.

Dernière Heure

LE CONGRÈS des manufactures de tabac et d'allumettes

Paris, 28 mai. — Le 2e congrès des préposés des manufactures de tabac et allumettes s'est ouvert aujourd'hui.

La ville de Lille avait envoyé des délégués.

Plusieurs vœux ont été émis concernant notamment l'augmentation uniforme et immédiate de *100 francs dans chaque grade et chaque classe* de préposés, retraite facultative après 30 ans de services, retraite d'office à 60 ans d'âge, retraite proportionnelle pour incapacité de travail après 15 ans de services, congé annuel de 15 jours par an ou 30 jours tous les trois ans avec intégralité des appointements. A MM. les directeurs des manufactures de transmettre et appuyer auprès du directeur général les demandes émises en vue d'obtenir une diminution de les transports de chemin de fer.

Mort de M. Français

Paris, 28 mai. — M. Français, le célèbre paysagiste, membre de l'Institut et doyen des peintres français est mort ce matin à dix heures, à l'âge de 82 ans.

M. Français était originaire des Vosges.

Attentat à la dynamite

Foix, 28 mai. — Un attentat à la dynamite *vient d'être commis à Sem (Ariège). Une car*touche placée dans l'évier d'une maison occupée par le directeur des mines de Rancie a fait explosion, causant des dégâts importants.

La gendarmerie et le parquet sont sur les lieux.

Séance mouvementée
A LA CHAMBRE AUTRICHIENNE

Vienne, 28 mai. — La séance de la Chambre a été très mouvementée. La discussion sur la loi de finances a donné lieu à un véritable tumulte en raison de l'obstruction tentée par le parti jeune tchèque.

Le président a dû intervenir et même menacer de lever la séance.

Ces incidents causent une vive émotion.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

La grande réunion de demain au Vélodrome Roubaisien

Nous apprenons qu'à l'occasion du match de 100 kilomètres entre stratéristes qui aura lieu demain au Vélodrome Roubaisien, entre Champion, et Huret, ancien recordman des 100 kilomètres; des paris importants ont été conclus. On cite le cas d'un de nos concitoyens ayant parié avec un anglais que Champion arriverait premier, démolissant le *record actuel. L'enjeu* serait de vingt-cinq louis.

Le fait est que ce match prend des proportions considérables, on ne cause que de cela dans les milieux sportifs.

SPORT HIPPIQUE

Concours hippique de Lille

Cinquième journée

Temps variable qui avec ses nuage menaçants et ses alternatives d'averses, était peu fait pour *attirer le public: aussi les tribunes étaient elles* clairsemées de monde.

Parmi les notabilités nous avons remarqué: MM. Laurenceau, préfet du Nord; général Ronat de Mandres; Godefroy, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet; Lefant, etc.

Voici les résultats du concours hippique:

Chevaux de selle de 3 à 6 ans. — 1er prix, *Dahomey*, à M. Henri Vasseur — 2e, *Jack*, à M. Charles Dutrot. — 3e, *Prime-Rose*, à M. Henri Lefebvre. — 4e, *Ya de Bon Cœur*, à M. Narcisse Douay. — 5e, *Rohan II*, à M. Cardon. — 6e, *Lise*, à M. Lucien Crépy. — 7e, *Nana II*, à M. Prin. — 8e, *Quirite*, à M. Tacquet.

Chevaux attelés en paire. — Primes d'appareillement: *Rohan II*, à M. Henry Cardon et *Etincelle*, à M. Maurice Cardon. — *Mandine et Banque*, à M. Victor Fauville. — *Oberlang et Niger*, à M. Demoulin. — *Yvette et Pauvrette*, à MM. Lemaire et Vanrhelle.

Courses au trot monté. — 1er prix, *Mathieu*, M. Smeets. — 2e, *Type*, M. Boulanger. — 3e, *Occident*, M. Coustenoble. — 4e, *Pitt*, M. Jordan. — 5e, *Maître*, M. Van Meldert. — 6e, *Narcisse*, M. Callaen fils. — 7e, *Palestine*, M. Delebart. — 8e, *Padilla*, M. Lefebvre. — 9e, *Obélisque*, M. Lamin-Bouvry.

Prix de l'anonyme. — 1er prix, *Luther*, monté par M. de Coussinon, — 2e *My Love*, monté par M. Vignolle. — 3e, *Buchingham*, à M. Dorchis. — 4e, *Mahomet*, à M. Vignolle. — 5e, *Tribly*, à M. de Rouseray. — Flots: *Allène*, à M. Maunne. — *Closen*, à M. Vignolle. — *Bonn* à M. Dunant. — *Touch' me not*, à M. Vignolle.

A la fin de l'Omnium, M. Vignolle montant un des nombreux chevaux qu'il a présentés a gagné, et s'est relevé sans ressentir le moindre mal.

La musique du 16e bataillon de chasseurs jouait pendant le concours hippique.

SPORT NAUTIQUE

Sport nautique de Lille

Les grandes régates internationales du 6 juin annoncent sous les plus heureux auspices, assurées qu'elles sont du concours des équipes les plus réputées de Belgique et de France.

Les rameurs bilois y verront avec plaisir un de leurs anciens, M. Deguines, le vaillant chef de nage du célèbre quatre « duc de Malaya », du Sport nautique de Lille (1876), redevenu *actuellement chef de* nage de l'excellente équipe à quatre rameurs sa-« Tonnerre », de l'Emulation nautique de Boulogne-sur-Mer.

La course populaire, bien que tardivement annoncée, a déjà trouvé de chaudes partisans.

La plus grande animation règne dans les garages des Lyonnais, MM. Darcy, Hurt et François, à Canteleu, où l'on peut s'inscrire et on tous les renseignements seront donnés aux futurs concurrents.

Régates de Valenciennes

Le *Sport nautique* s'organise pour le dimanche 30 mai prochain, à 2 heures, des regates internationales qui promettent d'être aussi vives, bien remettre de la partie, d'être brillantes. Ces régates auront lieu au Pont-Jacob-sur-l'Escaut.

Nous en publions ci-dessous le programme:

1re course. — Embarcations de tous genres hordant deux avirons à pointe avec barreur, juniors. Parcours, 1200 mètres. 2 virages. — 1er prix, médaille argent et 40 fr. — 2e, méd. bronze et 20 fr.

2e course. — Embarcations de tous genres hordant deux avirons de couple, juniors. — Parcours, 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, méd. argent et 15 fr. — 2e, méd. bronze et 15 fr.

3e course. — Embarcations de tous genres hordant deux avirons de pointe avec barreur, seniors. — Parcours, 2,400 mètres, 2 virages. — 1er prix, médaille en vermeil et 100 fr.; 2e, médaille argent et 50 fr.; 3e, médaille argent et 29 francs.

5e course. — Périssoires. — Parcours, 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, médaille argent et 20 fr.; 2e, médaille bronze et 10 fr.

6e course. — Embarcations de tous genres, hordant deux avirons de couple. — Seniors. — Parcours: 1200 mètres, 2 virages. — 1er prix, médaille argent et objet d'art; 2e méd. bronze et 20 fr.

7e course. — Embarcations de tous genres, hordant quatre avirons de pointe avec barreur « Seniors » — Parcours: 2400 mètres, 4 virages — 1er prix, méd. vermeil et 200 fr.; 2e, méd argent et 75 fr.; 3e méd. bronze et 25 fr.

Les sociétés engagées sont celles de Boulogné, Calais, Lille, Condé, Roubaix, Douai, Amiens, Cambrai, Gand, Dunkerque, Dieppe, St-André, Bruxelles.

Chronique Régionale

La nouvelle municipalité de Cambrai

Le conseil municipal de Cambrai s'est réuni à nouveau, hier, à huit heures du soir, pour la nomination du maire, en remplacement de M. Brunel-Paindavoine, qui a été, le 17 avril, Vuillant Pruvost, démissionnaires dans les conditions que l'on sait.

M. Paul Bersez a été élu maire; M. Nestor Copin, fer adjoint et M. Garin, 2e adjoint.

En choisissant comme maire M. Paul Bersez qui est déjà conseiller d'arrondissement, le conseil municipal cambrésien a été sagement inspiré.

Intelligent, actif, d'opinions fermement républicaines, ayant une grande entente des affaires publiques, M. Bersez saura diriger avec autorité les intérêts si importants de la ville de Cambrai.

Toutes nos félicitations au nouveau maire et à sesadjoints.

La Magistrature et le Clergé

Notre confrère de Valenciennes, l'*Impartial*, poursuivi par les deux vicaires de Bourbourg, à propos d'un article analogue à celui qui motiva à valu d'être assigné en police correctionnelle par l'un de ces deux vicaires, a été condamné, hier vendredi, par le tribunal de Valenciennes à 500 fr. d'amende. 500 fr. de dommages-intérêts envers chacun des deux vicaires, et à l'insertion du jugement dans divers journaux, insertion dont le coût ne dépasse pas 300 fr.

L'excessive sévérité de ce jugement ne peut s'*expliquer que de deux façons: ou par un cléricalisme* échevelé dans le siège du tribunal, ou par le désir de certains juges de se venger d'attaques dont ils auraient été l'objet de la part de l'*Impartial*.

Il est de nature à se justifier pas plus dans un cas que dans l'autre. Et il est probable que notre confrère déférera ce jugement à la Cour d'appel.

Au zèle clérical qu'ils manifestent depuis quelque temps, on se demande si nos magistrats ne se croient pas déjà revenus au beau temps du 16 Mai.

Le banquet des mutualistes

Toute la presse s'occupe du banquet des mutualistes dont nous avons parlé hier et qui a eu lieu à Paris, au Grand-Vefour, au Palais-Royal, sous la présidence de M. Barthou, ministre de l'Intérieur.

Cette fête de la prévoyance a été une manifestation des plus imposantes qui aura un immense retentissement dans le monde mutualiste.

Le gouvernement y a consacré d'une façon officielle l'importance de la mutualité, puissance de l'Etat, au point de vue social, abstraction faite de toute idée politique. Plus de 150 présidents de sociétés, venus de toutes les parties de la France, avaient répondu à l'appel du Comité organisateur et s'étaient joints aux nombreux sénateurs et députés qui entouraient le ministre de l'Intérieur. Le Bocles, président de la Société des Voyageurs et de l'Union du Nord, et Rogez, président du Comité régional, y représentaient les mutualistes du Nord.

Nominations officielles

Intendance. — M. Lajat, sous-intendant militaire de 3e classe à Lille, a été désigné par décision ministérielle pour Vincennes.

— Par décret présidentiel, est promu au grade de sous-intendant militaire de 1re classe à Lille M. Goujet, adjoint à l'intendance dans la 6e région.

Chronique Locale
ROUBAIX
Ligue d'Union Républicaine

La Ligue d'Union Républicaine tiendra ce soir samedi, 29 mai, à 8 heures très précises, au son local, 1, rue du Moulin, (ancien Café Renard), son assemblée générale annuelle.

Avec sa convocation, chaque adhérent a reçu une nouvelle carte de membre à l'intérieur de laquelle se trouve le texte imprimé de l'admirable Déclaration *des Droits de l'Homme*.

Cette carte, enseignement aussi précieux qu'utile, a été offerte à la Ligue d'union Républicaine par son président, M. Achille Rousseau.

* *

Messieurs les adhérents de la Ligue d'Union Républicaine qui, par suite d'erreur ou de changement d'adresse, n'auraient pas reçu leur convocation, seront instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 29 mai, à 9 heures très précises du soir, au local du comité, 1, rue du Moulin, (ancien Café Renard).

Ordre du jour:

1° Rapport du secrétaire. 2° Election du comité directeur.

Le Secrétaire:
Félix Chatterjee.

XXIII Fête Fédérale de Gymnastique

Ce soir samedi, 29 courant, la Commission de la Presse (8e commission) se réunira dans la salle des Adjudications, à l'Hôtel de Ville, pour *prendre les dernières mesures en vue de la très* prochaine fête de gymnastique.

Coucours sténographique de Roubaix

On nous demande l'insertion de la rectification suivante:

Au sujet d'une note parue dans les journaux de la localité, le jury du concours sténographique de Roubaix, croit qu'il *est de son devoir de mettre les* choses au point, sans aucune idée de critique.

1° Le cercle sténographique de *Tourcoing* n'ayant présenté aucun élève au concours de Roubaix, n'a pu y obtenir de récompenses.

2° Les récompenses décernées par MM. Lamoureux et Deurmont n'ont aucun rapport avec le concours de Roubaix; ces récompenses sont données par une société de Paris aux personnes qui font des cours de sténographie.

3° Un seul membre dudit Cercle a bien concouru en deux sections: *vitesse* et *microscopie*; il n'est pas exact qu'il ait concouru en *calligraphie*.

Funérailles d'un Ancien Combattant de 1870-71

Hier matin, ont eu lieu, à l'église du Saint-Rédempteur, les *funérailles de M. Denis Hay*, membre de la Société des Anciens Combattants de 1870-71.

Un nombre considérable de parents et d'amis avait tenu à rendre à ce bon camarade les derniers devoirs.

Au cimetière, M. Aristide Lucas, président de la Société des Anciens Combattants, a prononcé le discours suivant:

Messieurs, Chers Camarades,

Pour la cinquième fois cette année, j'ai la douloureuse mission d'adresser mon dernier adieu aux Anciens Combattants de 1870-71, un dernier adieu à un de nos frères d'armes.

Que la divine providence, par laquelle Dieu conduit toutes choses, veuille bien *mettre sa faulx en* repos et qu'elle conserve à notre chère France des heures, ah du permettre aux compagnons qui pourraient encore, dans la limite de leurs forces, rendre, le jour des grandes épreuves, de signaler services.

Notre regretté camarade, Denis Hay, que nous accompagnons à sa dernière demeure, fut, avant sa maladie, un des plus fervents de notre belle société.

Il avait, en effet, traversé en 1870, il fut incorporé au 48e regiment de mobiles. Je ne puis retracer ici la noble conduite de ce brave régiment, mais ce que j'ai pu dire, c'est que les mobiles de l'armée du Nord, pour ne parler que d'eux, ont fait à Pont-Noyelles, Bapaume et Saint-Quentin, l'admiration de nos ennemis.

Si la France a donné en 1792 un magnifique élan de patriotisme, il est aussi permis d'affirmer, sans crainte d'être démenti, que nos soldats improvisés de 1870, que ne possédaient comme instruction militaire, que le pelotonnage et la haine de l'ennemi qui en est inséparable, ont eu les dignes fils des volontaires de 1792, qui prenaient pour général Dumouriez à la bataille de Valmy, d'arrêter l'invasion prussienne.

Vaincu par la supériorité du nombre, le vainqueur de Bapaume, l'illustre general Faidherbe, ne put, à la bataille de Saint-Quentin, atteindre la même grandeur, mais, vaincus Allemands aux armes, vous ont rendu sur la champ de bataille un éclatant hommage en s'écriant: « Où! les braves gens! »

Notre regretté camarade Hay appartenait, messieurs, à cette catégorie d'hommes d'élite que les officiers choisissent en campagne pour en faire, non seulement une ordonnance, mais encore un confident.

L'Histoire nous apprend que bien de ces hommes ont poussé le dévouement jusqu'à faire de leur tente de campagne un refuge, et recevoir le coup mortel qui ne leur était pas destiné.

Honnête, vigoureux, intelligent, dévoué, Hay fut désigné par M. le colonel ordonnance, de de Hesr Ternynck, alors lieutenant au 48e régiment de mobiles.

Que cet ancien officier veuille bien recevoir ici tous nos remerciements: Nous savons que pendant toute la durée de la campagne de son ordonnance, gnon, il n'a cesse de lui prodiguer des preuves d'une affection sincère.

Qu'il me soit également permis d'adresser à sa veuve inconsolable, a cette femme admirable de dévouement, digne des braves soucis de charité que nous avons rencontrés sur les champs de bataille, nos sincères compliments de condoléance et de lui exprimer l'espérance qu'elle n'est pas seule à souffrir, car son époux comptait de nombreux et sincères amis.

Cher et regretté camarade, repose en paix et, au nom de tous, adieu!

Les Accidents

Un ouvrier de la société anonyme de peignage, rue du Collège, 112, M. Polydore Brunelin, âge de 23 ans, demeurant à Estaimpuis (Belgique), a eu le médius droit écrasé par une barre de fer. Il a reçu les soins de M. le docteur Druesne.

— Un dégorgeur, du même établissement, Henri Leignel, âgé de 60 ans, demeurant rue de la Cité, 130, s'est fait prendre la main et l'avant-bras gauche entre la courroie de commande et la poulie d'une étaleuse. M. le docteur Druesne lui a donné des soins.

Un accident rue de Naples

Jeudi soir, un accident s'est produit rue de Naples. Un enfant de neuf ans, Henri Vanderbergen, demeurant rue de Naples, 15, à Croix-Wattrelos, 3, est tombé, en jouant avec des camarades et s'est fracturé la clavicule gauche. M. le docteur Gayder, qui lui a donné des soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Arrestation d'un expulsé

Hier matin, M. Lecomte, commissaire de police, a fait arrêter un nommé Maurice Vanstenkiste, âgé de 28 ans, demeurant rue de Roubaix, 68. Cet individu, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion en date du 29 mai 1896, a été écroué au dépôt.

Saisie de poissons

Hier matin, M. l'inspecteur des denrées alimentaires, a saisi, au Minck, 300 kilos de poissons, reconnus impropres à la consommation.

Ecole Nationale des Arts industriels

Au concours organisé par la société de l'« Union Centrale des Arts décoratifs », un ancien lauréat de l'Ecole, M. Louis Baeyens, dessinateur industriel, a obtenu une troisième prime de 600 francs, pour une composition pour étoffe.

Nos sincères compliments à notre jeune concitoyen pour son magnifique succès.

Chronique colombophile

La société colombophile « Justice et Progrès », établie chaque dimanche, de 8 à 11 heures du soir, place à la Tourcoing, près de la barrière du Jean-du-Pot (à proximité de Roubaix), rappelle aux amateurs dont le siège est situé dans un rayon de 7 kilomètres (clocher Saint-Martin à Roubaix pris comme centre), son grand concours de Chantilly, 500 francs de prix d'honneur, plus en 50 prix de 10 francs aux 50 premiers pigeons vainqueurs, plus un grand nombre de prix d'excellence qui seront prochainement publiés.

Afin d'éviter l'encombrement, les amateurs sont priés de se présenter de bonne heure.

* *

Samedi 29 mai, de 3 à 7 heures du soir, chez M. Mercier, rue de la Berbe-d'Or, 19, mise en paniers des pigeons assistant au *concours de Saint-Jast*, 100 francs de prix d'honneur. Mise 1 f. 50 dont 50 centimes pour frais et bagues.

Convoyeur: M. Louis Leman; régleur: M. Bernaboni; régleurs de constateurs: MM. Pratte et Ledru.

Prévoyants de l'Avenir
(SOCIÉTÉ CIVILE DE RETRAITES)

Les sociétaires sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le dimanche 30 courant, à dix heures et demie du matin, à l'Hôtel des Pompiers.

La Cœcilia Roubaisienne

La Commission administrative de la Cœcilia Roubaisienne, prie les membres composant le chœur du 1896 au concours de Meaux, en division d'excellence, à l'honneur d'informer tous les sociétaires au Punch qu'un est offert samedi 29 courant, à neuf heures et demie du soir, au local de la société.

Le programme comporte sur la présence de tous pour rehausser l'éclat de cette fête intime.

La Roubaisienne

Dimanche prochain, 30 mai, réunion de tous les gymnastes — en costume d'été — à 8 heures precises du matin, au local, rue Jeanne-d'Arc. — Photographie de la Société qui se rendra ensuite en corps au terrain de la fête fédérale.

A la même heure, assemblée générale des *membres mixtes*.

Savon du Congo. *le plus parfumé de la toilette.*

TOURCOING

Grande course vélocipédique Tourcoing-Béthune et retour

On sait que le Conseil municipal a récemment voté un subside de 1500 fr. à l'*Union vélocipédique Tourquennoise* pour lui permettre d'organiser dans le courant de cette année une grande course vélocipédique.

Cette course est fixée au dimanche 11 juillet entre Tourcoing-Béthune et retour.

Il semble arrêté que la course sera divisée en trois séries: professionnels internationale, juniors nationale, amateurs et vétérans internationale.

Environ 2,000 fr. en espèces seront répartis pour ces trois catégories et de nombreux objets d'art complètent la liste des prix vraiment magnifiques pour une épreuve sur route que beaucoup de coureurs peuvent aisément aborder Le droit d'entrée sera de 3 francs pour chaque série; il est strictement obligatoire.

Le départ sera donné spécialement pour chaque série de coureurs, afin d'éviter l'encombrement au départ. Il se fera entre midi et une heure, afin de permettre aux coureurs étrangers d'arriver à temps avec les trains du matin. Des billets de réduction seront demandés à la Cie du Nord, la liste des engagements ne sera ouverte officiellement que dans une huitaine de jours. Néanmoins ceux qui désirent se faire inscrire dès à présent, peuvent s'adresser au secrétaire de l'*Union vélocipédique tourquennoise*, Café Delnye, à Tourcoing.

Société des anciens sous-officiers et soldats de Tourcoing

Nous sommes priés de rappeler la réunion mensuelle du dimanche 30 courant qui se tiendra au siège de la société, rue Leclercq, rue Desurmont: A 5 heures pour les membres de la Commission; A 5 heures 1/2 pour les sociétaires.

But: Perception des cotisations — Inscription de nouveaux sbrevets — Renseignements sur le prochain concours de tir.

Saisie de viande

Un petit veau pesant vingt-cinq kilos, atteint de tuberculose a été saisi à l'Abattoir, par les soins de M. Anse, inspecteur des denrées alimentaires et conduit au dépôt des fumiers.

Perdu ou volé

Mme Ribaut, demeurant rue des Archers, 53, a déclaré au bureau de police que, se trouvant hier matin, vers neuf heures et demie, au Marché au Poisson, elle a constaté la disparition de sa porte-monnaie contenant une somme de 155 fr. dont sept pièces d'or de 20 fr. et une de 10 fr.

Combat de coqs

Dimanche, partie de coqs, deux de trois, mort. Rendez-vous cour d'Ouvrette le Tigre, rue du Casino. Mise unique à 6 heures du soir.

Sailly. — *Une rixe.* — Jeudi soir les nommés Henri Quittenaere, âgé de 25 ans et Yvon Bodry, âgé de 45 ans, tous deux chauffeurs à Roubaix, faisaient la rencontre des frères Jean-Baptiste et Jules Clermont de Willems. Ils se prirent à querelle et bientôt en vinrent aux coups.

Le plus maltraité est Yvon Bodry; il a été littéralement roué de coups. Un médecin qui l'a soigné a déclaré qu'il serait réduit à une incapacité de travail de quinze jours.

La gendarmerie de Lannoy a dressé procès-verbal au bataillon.

Wattelos — *Est-ce un crime?* — Jeudi soir, le nommé Verschaere Henri, 50 ans, cabaretier à l'enseigne « Au sans souci » hameau du Pelitmont, rentrait chez lui, lorsque, arrivé au cabaret dans un complet état d'ivresse.

Hier matin, il fut trouvé mort dans son lit. M. Jacquemot, médecin, en examina le cadavre, ayant reconnu quelques des traces de strangulation, refusa le permis d'inhumer, malgré les dénégations de la famille, laquelle, questionnée, attribue la mort à une congestion cérébrale.

Depuisihier, dans toute la commune, on ne parle plus si moins que d'un crime, mais ce *bruit*, jusqu'à présent, ne repose que sur des suppositions.

M. Clément, commissaire de police, a ouvert une enquête des plus minutieuses, laquelle permettra de savoir s'il y a crime ou mort naturelle.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Wattrelos. — *Un amoureux qui a tout lieu de se plaire content.* — Poulain Alfred, 24 ans, journalier, demeurant rue d'Iena, à Roubaix, était « bonne amie » Declerq Marie, 18 ans, soigneuse, demeurant même rue, revenaient jeudi soir, à huit heures, de la frontière.

Avisant un délicieux champ de blé, non loin de l'église du Crétinier, ils s'y engagèrent afin de pouvoir roucouler, paisiblement bercés par la brise du soir et les chants des grillons.

Leur doux *entretien fut dérangé* par deux jeunes gens qui se mirent à plaisanter les amoureux.

Furieux — il y avait de quoi — Poulain s'élança sur eux pour leur administrer une maîtresse raclée, mais ce fut lui qui reçut les horions que lui administra sans compter l'un des deux troublefête, pendant que le second partait avec la jeune fille.

Battue, désillusionné, Poulain n'a eu d'autre consolation que d'aller conter sa mésaventure au commissaire, lequel a ouvert une enquête.

Les deux ravisseurs sont inconnus.

* *

Une enquête est ouverte sur la plainte d'un sieur Gustave Vandenbulke, 59 ans, ouvrier de ferme, qui aurait été battu par M. Ahage, fermier à Wattrelos, au moment *où il lui réclamait ses gages.*

Lannoy. — Ouverture des concerts d'été. Dimanche 29 mai, à cinq heures, kioque de la place, par la musique municipale, directeur, M. Paul Magor. Programme: 1. Boccacio, marche militaire, Suppé — 2. Marche héroïque de Jeanne d'Arc, Th. Dubois — 3. Adieu et Rêve, polka pour deux pistons, Reynaud, sistes MM. O. Delaplace, et E. Delbrière — 4. Marche Lorraine, Gunne — 5. Fantaisie sur le Lohengrin, Wagner — 5. Retraite tartare, Sellenick.

Nul doute que ce programme ainsi composé ne vaie au concert le plus grand succès.

Fiers-Lille. — *Une tentative de vol.* — Hier matin, vers quatre heures, une servante de la ferme Manquelier, en se rendant dans la pâture, remarqua qu'on avait passé une courroie autour du cou d'une vache qui se trouvait dans ce jardin.

On suppose qu'il y a eu là une tentative de vol.

La gendarmerie, prévenue par la garde, a commencé une enquête.

Conseil municipal de Croix

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir à huit heures et demie.

Sont absents: MM. Sorel et Willem, excusés.

M. le Secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance qui a eu lieu le 2 avril. — Adopté à l'unanimité.

1° *Emploi de vieux grès provenant de la route départementale.* — Ces grès seront utilisés comme il a été fait jusqu'à ce jour.

Hospice. — Il manque 5000 fr. pour compléter les travaux: le Conseil a les voter.

M. Brisbout, sans vouloir s'opposer à ce vote, fait remarquer que d'après le devis et les comptes existants *pour l'architecte, le maire repond que M. Gor*bobin vient de remettre une situation d'après laquelle il y aurait 7000 fr., à ajouter. M. Brisbout répond et la discussion devient très vive. Le voyen Deback se mêle à la discussion. M. le Maire reproche à M. Brisbout de ne pas savoir diriger la question du mur.

La clôture de la question a prononcée malgré la réclamation energique du citoyen Brisbout.

3° *Transfèrement des indigentes en présention sur vitres effectuer.* — Le secrétaire lit une lettre de M. le Préfet, qui demande cette installation. On demande à la commune de Croix de voter une somme principale de 90 fr. et un subside annuel de 220 fr.

4° *Ressources vicinales à porter au budget de 1898.* — Le Conseil des *recommandations de la voie Pas-tour.* — Cette demande est faite par M. Brouz, à qui on soumettra des propositions et sous réserve son acceptation. Il propose d'accepter en principe la reconnaissances de cette rue.

Le citoyen Debock substenant, on renvoie cette *question aux commissaires.*

7° *Assurance de l'hospice et du bâtiment des écoles.* — Des demandes ont été faites à plusieurs compagnies.

Le Maire propose de laisser à l'administration le soin de traiter ces assurances à la compagnie « le Nord » qui paraît la plus avantageuse.

M. Brisbout trouve que le bâtiment des écoles pourrait en être assuré.

Après observations, le Conseil accepte la proposition du maire.

8° *Compte-rendu des dépenses imprévues jusqu'à ce jour.* — M. Mange, receveur municipal, donne le détail de ces dépenses. L'état de ces dépenses est adopté.

9° *Comptes et budget de la fabrique de l'église.* — Recettes 5,000 fr. dépenses 3500 fr. Adopté.

10° *Sociétés de famille.* — Cet article est renvoyé à la fin de la sé